



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 juillet 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juillet 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 juillet 2008

**Droits d'étalage sur trottoirs - Tarifs à appliquer du 16 juillet 2008
au 31 octobre 2008 pour les terrasses dites 'd'été', avenue de la
République**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M.
Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank
MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Jean-Pierre GAILLARD - M.
Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-
CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M.
Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick
DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Gaëlle MANGIN -
Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

Amaury BREUILLE donne pouvoir à Bernard JOURDAIN - Josiane METAYER donne
pouvoir à Jacques TAPIN - Delphine RENAUD-PAGE donne pouvoir à Pascal
DUFORESTEL - Anne LABBE donne pouvoir à Nathalie SEGUIN - Nicole GRAVAT donne
pouvoir à Denis THOMMEROT - Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude
SUREAU - Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Alain PIVETEAU
donne pouvoir à Christophe POIRIER - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frank
MICHEL - Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN - Elisabeth
BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juillet 2008

DELIBERATION D20080298

DIRECTION DES FINANCES

**Droits d'étalage sur trottoirs - Tarifs à appliquer du 16 juillet
2008 au 31 octobre 2008 pour les terrasses dites 'd'été', avenue de
la République**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération du 26 avril 2007, le Conseil Municipal a adopté le principe d'une extension des surfaces d'occupation du domaine public de l'avenue de la République, en vue de favoriser l'implantation de nouvelles terrasses sur l'Esplanade entre la rue Ricard et la rue Alsace Lorraine, pendant la période d'été fixée du 1^{er} mai au 31 octobre 2007.

Les retombées en terme de fréquentation ont montré tout l'intérêt d'une telle décision, qui renforce l'attractivité de ce lieu.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Reconduire, pour l'année 2008, la possibilité pour les commerçants riverains de l'avenue de la République de demander, au-delà de la partie fixe annuelle, une extension de leur surface d'occupation du domaine public pour la période d'été. Celle-ci est fixée de manière indissociable du 1^{er} mai au 31 octobre, étant entendu que cette demande devra être approuvée contradictoirement avec les services de la ville, avant toute nouvelle implantation ;
- Fixer, à compter du 16 juillet 2008, et jusqu'au 31 octobre 2008, un tarif mensuel unique de 7,20 € par m² pour les terrasses dites « d'été », et ceci à titre exceptionnel, du fait que les travaux d'aménagement réalisés par la ville ne seront pas totalement terminés en 2008. La période du 16 au 31 juillet 2008 sera facturée sur la base de 16 jours, au tarif unique de 0,24 € le m² par jour, soit 3,84 € le m² pour cette période.

Ce tarif sera réajusté pour 2009, en prenant en compte à leur juste valeur les aménagements réalisés par la ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN